

UNSA MAG

Quelques brèves d'actualité



NEGOCIATION EGALITE PROFESSIONNELLE : L'UNSA SIGNE L'ACCORD

Le 31 mars s'est tenue la suite de la négociation sur l'accord relatif à l'égalité professionnelle Femmes/Hommes, avec pour thématique :

- L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle
- La prévention du harcèlement sexuel et la lutte contre les agissements sexistes.

A retenir :

- Elargissement de la durée du congé de paternité et d'accueil de 15 à 25 jours calendaires ou 32 jours en cas naissance multiple (application de la loi)
- Proposition d'une journée de télétravail supplémentaire pour les femmes enceintes à compter du 6^e mois
- Veiller à l'équité entre collaborateurs à temps plein et ceux à temps partiel sur l'accès à la formation, promotion, rémunération fixe et variable
- Déploiement d'une campagne de sensibilisation au sexisme ordinaire (en cours sur nos sites)
- Mise en place d'un indicateur sur le nombre de personnes ayant signalé avoir été victimes de harcèlement sexuel et ou propos ou agissements sexistes



L'UNSA a interrogé la direction sur la mesure télétravail les grossesses dites à « risque » et notamment sur la possibilité d'élargir à plusieurs journées de télétravail. Il nous a été répondu qu'elle privilégiait **l'arrêt de travail**.

Nous avons demandé qu'une communication supplémentaire soit faite aux collaborateurs sur les dispositifs et mesures pour des cotisations retraite à temps plein, utilisation du CET pour prolonger le congé maternité ou paternité, mutuelle santé et de la parentalité. Ce dernier point est en préparation, une communication est faite à chaque demande et est rappelée par mail.

Les personnes souhaitant signaler tout agissement ou comportement, peuvent s'adresser à une BG de la direction (*BG_Référents_harcèlement_sexuel*)

Une campagne de sensibilisation et de prévention pour lutter contre le sexisme ordinaire sera déployée par la DRH en lien avec le référent CSE par différents moyens de communication sur un format de durée de 4 à 5 semaines.

Si cet accord n'est pas une révolution, il nous permet de conserver les acquis du précédent et de noter une avancée concrète. En effet, pour les femmes enceintes 1 journée supplémentaire de télétravail sera possible à partir du 6^e mois de grossesse sur recommandation du médecin du travail. L'UNSA a signé cet accord.

Suis-je concerné par la réforme des retraites ?

Un simulateur est disponible sur le site

<https://travail-emploi.gouv.fr/retraite/projet-pour-l-avenir-de-notre-systeme-de-retraite/article/decouvrez-le-simulateur-reforme-des-retraites-suis-je-concerne>



Nous contacter : unsa@ag2ramondiale.fr

Ai-je des contrats de retraite supplémentaires à demander ?

Prendre sa retraite peut paraître complexe aux non initiés (eh oui on ne prend sa retraite qu'une fois dans sa vie), sur le site Info retraite, une fois connecté à votre compte, vous pouvez retrouver ces infos dans l'onglet mon épargne retraite.



Mon épargne retraite

Point FLEX OFFICE

POINT SUR PARADIS : Organisation et planning des travaux

Les représentants de proximité du site de Paradis continuent leurs travaux et interrogations sur la mise en place du Flex.

Phase de travaux juillet 2023 à février 2024.

Chaque étage est impacté avec une durée respective de 3 semaines de travaux et 1 semaine de déménagement et réinstallation.

Pendant les travaux, les salariés auront une zone tampon où travailler les jours de présentiels.

Pour les postes RQTH, il faut différencier 2 types de RQTH :

- 1 Ne nécessitant pas d'aménagement de poste particulier en termes d'équipement
- 2 Nécessitant des aménagements tels que des écrans adaptés pour les déficients visuels par exemple, ou de sièges spécifiques.

L'accent est mis sur ce 2^e point.

Des recensements ont été effectués auprès des collaborateurs concernés et déclarés sous forme de mail adressés.

En ce qui concerne le Télétravail :

Pas de remise en cause des journées flottantes à ce stade

Les personnes qui ne télétravaillent pas, seront également positionnées en Flex office.

Seuls les collaborateurs de certains secteurs comme la Dimex et Informatique auront des postes fixes.



POINT SUR LEVALLOIS

Le Flex office est d'ores et déjà mis en place à Levallois (1er étage) concernant le service Réseau (commercial).

L'UNSA s'est rapproché de ce service pour connaître leur ressenti.

Malgré une étude réalisée par des professionnels de l'acoustique fin

mars, le bruit (appels téléphoniques, discussions entre collègues, ...) reste un point négatif. Vos représentants de proximité ont remonté le problème lors des réunions RPROX auprès du directeur de l'établissement ainsi que le service Dimex pour obtenir une nouvelle étude et apporter des solutions sur ce sujet.

Les réunions RPROX du 19 avril et 5 mai 2023, en présence du CSSCT, la direction a consulté l'ensemble des OS afin d'obtenir les avis liés au projet Flex office et les résultats sont sans appel : **C'est un non !** En effet, de nombreux points et interrogations restent en suspens : jours de télétravail respectés, visibilité sur le rapport de l'acousticien avant/après, prise en compte des postes pour les personnes en situation de handicap. Nos échanges ne nous permettent pas d'obtenir des solutions à nos interpellations en faveur des collaborateurs.

Les présentations, qui ont été effectuées aux services restants à Levallois, informaient sur le planning des travaux, l'organisation des étages par service, la zone tampon et le style de décoration ainsi que le choix de la fresque murale aux collaborateurs pour les impliquer dans ce grand projet.

ZOOM SUR LE SITE DE BEZANNES

Le site de Bezannes (51) se situe à proximité de la gare TGV.

Il est occupé par une soixantaine de collaborateurs répartis sur divers secteurs d'activités, à savoir :

- 1 service Particulier et 1 service Entreprise pour la retraite complémentaire
- 1 service Entreprises Prévoyance
- 1 service Action Sociale
- 1 service Commercial

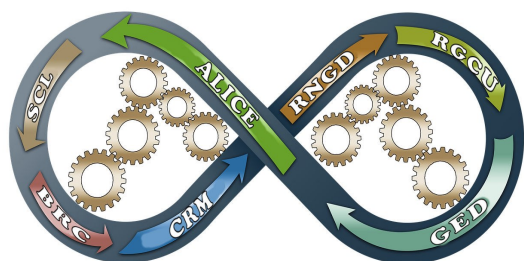
Les équipes sont réparties sur deux étages dont un intégralement occupé par le réseau commercial et ce, jusqu'à la mise en place du Flex Office prévu dans le courant de l'année 2024. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous et d'ores et déjà vous pouvez rencontrer notre Déléguée Syndicale Locale Claire Gervasoni.



Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION, UNE ORGANISATION ALICE ?

L'outil Alice nous a été vendu comme une révolution pour les gestionnaires, leur permettant de gérer les dossiers en un clic.. Mais que nenni... à tour de rôle les problèmes informatiques, la multitude de pièces à rattacher et la quantité de dossiers s'amoncelant montrent bien qu'ALICE n'est pas une solution miracle. Nous devons trouver collectivement une organisation permettant de faire face à la charge de travail.

La mise en œuvre des directives de la fédération sans concertation avec les gestionnaires, entraîne une perte de sens. Cela se traduit par des procédures complexes et chronophages. Tout ceci a pour conséquence l'accumulation de dossiers. Le manque de bras (identifié en 2022 par la Direction mais encore en attente de solution) se répercute et nous sommes déjà en situation de déstockage.



ALICE synonyme d'efficacité et de plénitude vu par notre Direction se transforme en solutions de contournement et système D pour les gestionnaires. Avons-nous les moyens humains et matériels de nos ambitions ? Une concertation élargie permettrait-elle d'éliminer les grains de sable des engrenages ?

**Il est toujours temps de nous
rejoindre et d'adhérer à
l'UNSA**

[Bulletin d'adhésion](#)



Calendrier social

- 1^{er} juin** : Négociation Intéressement
- 1^{er} juin** : Commission Politique Sociale
- 8 juin** : Négociation Intéressement
- 9 juin** : Négociation astreinte
- 13 juin** : CSSCT
- 14 juin** : Commission suivi Handicap et Commission Métiers
- 22 juin** : Commission Logement
- 27 juin** : CSE
- 29 juin** : Commission Economique et Financière
- 30 juin** : Commission Entraide